CREDIT AGRICOLE DU MAROC
UN ENGAGEMENT DURABLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE PERPÉTUELLE PAR PLACEMENT PRIVÉ DU CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC D'UN MONTANT D'UN MILLIARD DE DIRHAMS

Dans le cadre de son plan de financement, le Crédit Agricole du Maroc a réalisé une émission obligataire subordonnée perpétuelle, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de **1.000.000.000 MAD**.

L'opération a été structurée en une tranche unique à maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond **d'un milliard (1.000.000.000) de dirhams**.

À travers cette nouvelle émission obligataire qui se clôturera le **30 décembre 2025**, le Crédit Agricole du Maroc vise : **(i)** le financement de l'ensemble des secteurs de l'économie et notamment le secteur de l'agriculture et le monde rural dans son intégralité, ainsi que **(ii)** le renforcement des fonds propres réglementaires de la banque.

À cette occasion, le Crédit Agricole du Maroc tient à adresser ses vifs remerciements à l'ensemble des investisseurs et des institutionnels pour leur confiance réitérée et pour leur appui fort et continu en vue de l'accompagner dans son développement.

Retrouvez le Communiqué de presse sur le lien suivant :
https://www.creditagricole.ma/fr/toutes-les-publications